

# OPTIMAL-KARPET : GESTION DE LA FIN D'USAGE DES DALLES TEXTILES

 **ptimal karpet**  
DALLES TEXTILES DE RÉEMPLOI

 **Orak**

# LA RE2020 PRÉCISE

(ARRÊTÉ DU 4 AOÛT 2021, ANNEXE II, 2.2.2.1)

Convention liée à l'utilisation de composants issus du réemploi ou de la réutilisation

Les composants (produits de construction ou équipements) issus du réemploi ou d'une opération de réutilisation (c'est-à-dire employés une nouvelle fois, pour un usage identique ou un nouvel usage, dans le même ou un autre bâtiment, sans retraitement hormis des opérations de reconditionnement, nettoyage ou réparation) sont considérés comme n'ayant aucun impact.

Les valeurs des impacts pour tous les modules du cycle de vie sont donc nuls.

Cependant, les impacts environnementaux des produits complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des composants issus du réemploi ou de la réutilisation doivent être comptabilisés

Décret complet cliquer [ici](#)

## L'ÉCHELLE DE LANSINK HIÉRARCHISE LES SOLUTIONS PRÉCONISÉES POUR LE TRAITEMENT DES MATÉRIAUX EN FIN DE VIE.

PRÉVENTION

RÉUTILISATION – PARTIE NOBLE

RECYCLAGE – DALLES USAGÉES

INCINÉRATION AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE – CHUTES & DALLES DÉCOUPÉES

INCINÉRATION

MISE EN DÉCHARGE

optimal karpet





**EXPERTISE DES DALLES TEXTILES EN  
AMONT, AFIN DE S'ASSURER QU'ELLES  
ONT LES CARACTÉRISTIQUES  
NÉCESSAIRES POUR UN FUTUR RÉEMPLOI  
(POSSIBILITÉ DE DÉPOSE SOIGNÉE,  
IDENTIFICATION DU PRODUIT,  
ANNÉE DE POSE ...)**

**NETTOYAGE DE  
LA MOQUETTE  
AVANT LA  
DÉPOSE,  
DANS LE BUT  
D'AUGMENTER LE  
POURCENTAGE  
DE RÉEMPLOI, ET  
DE PROPOSER UN  
PRODUIT PROPRE  
AU FUTUR  
ACQUÉREUR**



DÉPOSE SÉLECTIVE & SOIGNÉE,  
AFIN D'ÉCARTER LES DALLES  
ABIMÉES, TROUÉES, COUPÉES

...





**UTILISATION DE CAISSE PALETTE  
POUR PRÉSERVER LA  
MARCHANDISE ET FACILITER LE  
TRANSPORT.**

UTILISATION D'UN TRANSPALETTE  
ÉLECTRIQUE POUR FACILITER LA  
LOGISTIQUE ET LIMITER LES TMS.

 rak  
BOX 001

 rak  
BOX 002

 rak  
BOX 003

 rak  
BOX 00

 rak  
BOX 00

 rak



**CONTRÔLE MINUTIEUX EN ATELIER, PAR UNE  
ENTREPRISE D'INSERTION PAR L'EMPLOI,  
AFIN DE NE CONSERVER QUE  
LES DALLES EN PARFAIT ÉTAT.**



**LES DALLES NON RÉEMPLOYABLES,  
SERONT VALORISÉES ÉNERGÉTIQUEMENT  
PAR LE DISPOSITIF OPTIMUM**



Orak



**MISE EN CARTON A L'ISSU DU TRI & MISE EN PLACE D'UNE ETIQUETTE POUR ASSURER LA TRAÇABILITÉ.**

**rak**  
Rénovation, maintenance  
& réemploi de matériaux

**rak**



**STOCKAGE DU PRODUIT,  
JUSQU'À SA REVENTE**





15, avenue de Norvège  
91140 VILLEBON S/ YVETTE

e-mail : contact@orak.fr  
Tél : +33 (0)1 40 82 41 99  
Fax : +33 (0)1 40 23 00 19  
www.orak.fr

SIREN au capital social de 51 800 €  
423 499 769 110 823 - APE 8222 Z  
SIRET : 509 10 823 000 20  
N° TVA intracommunautaire : FR 01 423 499 769

### ATTESTATION DE REEMPLOI DES DALLES DE MOQUETTE

Je soussigné **Nicolas LOHEAC**, gérant de la société **Orak** dont le siège social est basé au 15, avenue de Norvège à Villebon-S/ Yvette, atteste sur l'honneur que les dalles textiles **INTERFACE TRANSFORMATION RUN 923561CK5** récupérées le 30 avril 2022 chez ARAMIS AUTO (7<sup>e</sup> étage), 23, avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, dans le cadre d'une opération de changement de sol textile réalisée par la société CUBE, seront réutilisées en réemploi pour les dalles en bon état (42,50 m<sup>2</sup>), les dalles abîmées (52,50 m<sup>2</sup>) seront prises en charges par le dispositif **Optimum** pour valorisation énergétique.

	<b>INTERFACE TRANSFORMATION RUN 923561CK5</b>	MP réemployables : <b>42,5 m<sup>2</sup></b>	MP valorisés énergétiquement : <b>52,5 m<sup>2</sup></b>
---	---	--	--

#### La démarche Orak vise à :

- Réduire l'impact environnemental des activités liées aux revêtements de sol textiles en fin d'usage en valorisant les dalles en bon état pour générer du réemploi.
- Mettre en place des alternatives viables et pérennes à l'élimination des déchets par enfouissement
- Offrir aux acteurs du bâtiment une solution durable et traçable

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Villebon-S/ Yvette, le 1 juin 2022

REMISE DE DEUX ATTESTATIONS, UNE POUR LES DALLES RÉEMPLOYABLES & UNE POUR LA VALORISATION ENERGETIQUE DES DALLES NON CONFORME, AVEC UN COMPTAGE PRÉCIS.



Billy-Berclau, le  
16 mars 2022

### CERTIFICAT DE VALORISATION

Le dispositif OPTIMUM a été lancé en 2010 par l'UFTM - Union Française des Tapis et Moquettes - et par l'UNRST-FFB - Union Nationale des Revêtements de Sol Techniques au sein de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) devenue depuis l'UPMF-FFB (Union Professionnelle des Métiers de la Finition), afin de relever le défi environnemental de la filière des revêtements de sol, en lui offrant une solution durable et globale, dans la récupération et la valorisation des moquettes et dalles textiles usagées, ainsi que des chutes de pose collectées sur les chantiers.

#### La filière OPTIMUM vise à :

- Réduire l'impact environnemental des activités liées aux revêtements de sol textiles du BTP en fin de vie
- Mettre en place des alternatives viables et pérennes à l'élimination des déchets par enfouissement
- Offrir aux acteurs du bâtiment une solution durable et traçable, pour leurs déchets de chantier (ex: certifications environnementales BREEAM, LEED, démarche HQE)

#### Le GROUPE VANHEEDE ENVIRONNEMENT,

en tant qu'opérateur sous convention du dispositif OPTIMUM, pour l'organisation logbttique, commerciale, et dépositaire du savoir-faire industriel pour la valorisation des déchets de revêtements de sol textiles, certifie que les déchets collectés pour le compte de l'entreprise et du chantier ci-après mentionnés, ont fait l'objet d'un traitement industriel de transformation en combustibles alternatifs à haut pouvoir calorifique en vue de leur valorisation intégrale dans l'industrie du ciment, à la fois sous forme de production de chaleur, et de récupération de matières premières (charges minérales résiduelles intégrées au ciment après combustion).

Adresse du centre de traitement :

VANHEEDE ALTERNATIVE FUELS - Avenue du Bois Jaquet, 8 - B-7711 DOTTIGNES - Belgique (30 km de Lille)

#### CERTIFICAT OPTIMUM n° T220000272883

- Entreprise bénéficiaire :	<b>ORAK</b>
- Secteur d'activité :	<b>BÂTIMENT</b>
- Champ d'application :	Collecte, transport, et traitement de valorisation 100% de moquettes usagées
- Chantier :	<b>EBS ESPERANCE</b>
- Quantité traitée :	<b>7960 kg de moquettes au total</b> <b>3 février 2022</b>

Billy-Berclau, le  
16 mars 2022

« Le Groupe Vanheede Environnement prône les valeurs de l'entreprise durable, en réduisant au minimum l'impact de ses activités sur l'environnement, en mettant l'accent sur ses relations humaines et en s'attachant aux principes de bonne gestion, garantis de sa pérennité. »

S.A.S au capital de 440.000 € | TVA INTRA 022.706.477 | N°AFPE FR 2389 0400 0104 0076 2010 136 | RCS CRETEIL 509 10 823 000 20

8000 14 14 3000 7179 0000 0221 9684 102 | RCS CRETEIL 509 10 823 000 20





## Composure Edge 4274005 Abyss/Diffuse - Réemploi

En stock

Interface

0 mois de maintenance incluse

### Fiche technique

Sous-couche	Bitume
Isolation phonique	25 db
Coefficient d'absorption acoustique	0,2
Classement feu	Bfl S1

Donnée technique complète

Brochure

Fiche Technique

### Délai & Qté

Qté disponible en stock	130 m²
Minimum de commande	5 m²

Délai de livraison 15 jours

### Commande

Quantité en m2

5

Tarif HT /m2

17 €

Total HT

85.00€

Ajouter au panier

MISE EN VENTE SUR NOTRE  
PLATEFORME E-COMMERCE, AFIN DE  
MAXIMISER LES CHANCES DE RÉEMPLOI

[www.optimal-karpet.fr](http://www.optimal-karpet.fr)



# REMISE D'UN CERTIFICAT DE RÉEMPLOI LORSQUE LA MOQUETTE A TROUVÉ PRENEUR



15, avenue de Norvège  
91140 VILLEBON-S/YVETTE

e-mail : contact@orak.fr  
Tél : +33 (0)1 60 92 41 99  
Fax : +33 (0)1 60 29 09 19  
www.orak.fr

SARL au capital social de 31 000€  
RCS SEYR 303 110 835 - APE 8122 Z  
SIRET : 303 110 835 000 25  
N° TVA Intracommunautaire : FR 04 303 110 835

## CERTIFICAT DE REEMPLOI DES DALLES DE MOQUETTE

Je soussigné **Nicolas LOHEAC**, gérant de la société **Orak** dont le siège social est basé au 15, avenue de Norvège à Villebon-S/-Yvette, atteste sur l'honneur que les dalles textiles **INTERFACE COMPOSURE COULEUR PATIENCE** livrées à la société **MAKE OFFICE** le 27 juin 2022 au **223 rue Saint Honoré à Paris (75001)** sont bien des produits issus du réemploi.

Les dalles textiles ont été récupérées le 4 mars 2022 au **CREDIT AGRICOLE - 58-91, rue Gabriel Péri, à MONTROUGE (92120)**, dans le cadre d'une opération de changement de sol réalisée par la société **EUROPASOL 118, rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES (94100)**,

	<b>INTERFACE COMPOSURE COLORIS PATIENCE</b>	Quantité issue du réemploi <b>190 m² livré le 27 juin 2022</b>
---	---	---

La démarche Orak vise à :

- Réduire l'impact environnemental des activités liées aux revêtements de sol textiles en fin d'usage en valorisant les dalles en bon état pour générer du réemploi.
- Mettre en place des alternatives viables et pérennes à l'élimination des déchets par enfouissement
- Offrir aux acteurs du bâtiment une solution durable et traçable

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Villebon-S/-Yvette, le 30 juin 2022



**REALISATION D'UN PROJET DE 3 500 M<sup>2</sup>  
EN PARTENARIAT AVEC KORUS  
– 4 REFERENCES DE MOQUETTE –  
- 2 EN REEMPLOI IN SITU -  
2 ISSUES D'UN REEMPLOI EX SITU**



**REALISATION D'UN PROJET DE 1 500 M<sup>2</sup>  
POUR LA SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL  
2 REFERENCES DE MOQUETTE  
1 DE 6 MOIS – 1 AUTRE DE 12 ANS**

## CONTACTEZ-NOUS

Paris-Est / Région Sud-Est  
e.rouselle@orak.fr

Éric ROUSSELLE  
+33 7 60 22 71 23

Paris-Ouest / Région Nord  
y.jan@orak.fr

Yannick JAN  
+33 6 50 72 03 91

Région Sud-Ouest  
m.trabelsi@orak.fr

Mohamed TRABELSI  
+33 7 68 76 51 14

Région Grand-Ouest  
m.guillanton@orak.fr

Mathieu GUILLANTON  
+33 6 33 73 73 82

ptimal karpet  
La solution globale & maîtrisée des sols textiles

rak